



# **Baccalauréat professionnel OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE**

## **MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

### **E.2 - ÉPREUVE D'ANALYSE ET DE PRÉPARATION**

**Sous-épreuve E.22 - Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier (U.22)**

## **DOSSIER MATÉRIEL CANDIDAT**

Ce dossier comporte 2 documents :  
**DM1 à DM2.**

*Note* : les documents sont au format A4.

<b>Baccalauréat professionnel OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE</b>	<b>ID 51</b>	<b>26-BCP-OBM-U22- MEAG1</b>	<b>Session 2026</b>	<b>MATÉRIEL CANDIDAT</b>
<b>Sous-épreuve E.22 - (U.22)</b>				<b>DM 1 / 2</b>

# MATÉRIEL SPÉCIFIQUE DEMANDÉ AU CANDIDAT

## Sous-épreuve E.22 - Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier (U.22)

- Crayon porte-mines,
- Règle de 30cm,
- Gomme,
- Stylos,
- Compas, équerre...

- **Calculatrice autorisée**, conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 :

« Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante, sont autorisées.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits ».

Baccalauréat professionnel OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE	ID 51	26-BCP-OBM-U22- MEAG1	Session 2026	MATÉRIEL CANDIDAT
Sous-épreuve E.22 - (U.22)				DM 2 / 2